

COTISATIONS & COÛT DES CERTIFICATS DE JAUGE

Cotisations :

Membre actif : 12000€ + TVA applicable
Membre actif de droit : 300€ + TVA applicable
Membre associé : 300€ + TVA applicable

Certificat de jauge :

Jauge complète bateau neuf :	10 000 € H.T. (estimation)
Modification du certificat :	en fonction des modifications, sans modification renouvellement gratuit une seule fois par an.
Renouvellement simple :	gratuit

[Ces tarifs s'entendent hors frais de déplacements, de nourriture et d'hébergement du mesureur qui sont à charge des projets]

Les Mesureurs sont désignés à chaque fois par le Chef Mesureur.

Les prix indiqués sont une estimation étudiée par la Classe et le Chef Mesureur en relation avec les mesureurs officiels. Les prestations seront directement payées à la Classe IMOCA par les teams. La Classe facturera chaque team en fonction des travaux effectués.

Autres prestations :

Calculs de stabilité auprès de cabinets agréés IMOCA

Grille tarifaire disponible au bureau de l'IMOCA

Cabinets Agréés

- ICNN - 40 Avenue du Lazaret, 17000 La Rochelle
- SHIP ST - 58 Avenue de la Perrière, 56100 Lorient
- CHAUSSERIE-LAPREE - Les Castellins - 161, chemin Saint-Julien, 06410 Biot

Certification ICNN – selon RSO et Art 14 [f] des règles IMOCA

Dossier de certification de contrôle des plans Consulter l'ICNN pour obt